

Le P+R de Belval adopte de nouveaux tarifs

Les CFL ont confirmé qu'à compter du 18 septembre les modalités d'accès au parking-relais, à la frontière de la Lorraine et du Luxembourg allaient changer. L'idée : favoriser les usagers des transports en commun. Publié par [Edouard Trèfle](#) le 25/08/2023 à 11:08



Il en était question depuis des mois. L'[ouverture du P+R de Rodange](#), en avril dernier, avait relancé l'idée: le **prix du stationnement au Park & Ride de Belval** allait devoir changer. Exploitant des **1.600 places**, les CFL ont tranché cette fois : oui **certains clients** bénéficieront de la **gratuité du stationnement pour une journée entière**, non tout le monde ne bénéficiera pas du même traitement...

Et voilà que les abonnés du P+R viennent de recevoir un courrier leur expliquant le nouveau fonctionnement instauré à compter du lundi 18 septembre. A cette date, le "sans contact" va changer la donne. Le principe étant que chaque plaque d'immatriculation est scannée, et les automobilistes invités à disposer de la **nouvelle appli des CFL**.

- A lire > [La ligne de bus Thionville-Belval roule enfin](#)

Comme à Rodange ou à Mersch, l'appli téléchargée sur le mobile du client permet de déterminer si celui-ci -une fois sa voiture garée- emprunte un **bus**, un **vélo** ou un **train** pour se déplacer **au-delà d'1,5 km du P+R**. Si oui, banco : 24 heures de stationnement sont offertes. Lecteur de plaques, géolocalisation faisant office de "vérificateurs" automatiques.

Pour ceux ne disposant pas de l'appli, c'est le plein tarif qui s'appliquera à la sortie pour chaque minute passée dans le parking.

Parmi les "grands perdants" de l'opération figurent les possesseurs de longue date de la **carte abonnée**. Ils avaient pris l'habitude de se garer gratis à deux pas de la [Rockhal](#), de l'[Université](#), du [Belval Plaza](#) ou de leur bureau, cette offre prendra **fin au 30 septembre**. Une **formule abonnement** mensuelle sera toutefois lancée, mais au prix de **85 €/mois**.

Les CFL profitent de ce changement pour revoir aussi les prix pratiqués. Une tarification qui baisse en soirée (et suit le mouvement inverse en journée). Ainsi, dès ce 18 septembre, les nouveaux forfaits horaires s'appliquant seront les suivants :

Du lundi au samedi :

- De 6h à 19h : 0,60 €/30 min (contre 1 euro de l'heure actuellement...)
- De 19h à 06h : 0,30 €/ 30 min

Dimanche et jours fériés :

- 0,30 €/30 min.